

Le 4 décembre 2019

PAR COURRIEL



Pierre Gagnon, Ad. E.
Vice-président exécutif – Affaires
corporatives et juridiques, et chef de la
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information C-6972

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 4 novembre 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

«... tous les coûts qui sont été ou seront engendrés par les bris et les réparations du réseau québécois de distribution d'Hydro-Québec entre le 31 octobre et le 7 novembre 2019, incluant:

- les coûts du déploiement des équipes terrain, communications et stratégiques
- les coûts relatifs aux bris d'équipement, de transports de la machinerie
- la facture des salaires
- les montants demandés par toutes les équipes venues renfort de Détroit, Ottawa et de Connecticut etc.
- les coûts du déploiement des équipes terrain, communications et stratégiques
- les coûts relatifs aux bris d'équipement, de transports de la machinerie
- la facture des salaires
- les montants demandés par toutes les équipes venues renfort de Détroit, Ottawa et de Connecticut etc.» (sic)

En réponse à votre demande, nous vous confirmons que les coûts estimés aux charges d'exploitation liés à la panne majeure du 1^{er} au 7 novembre 2019 sont de l'ordre de 30 M\$. Il s'agit d'un montant estimé qui ne pourra être confirmé que lorsque nous aurons reçu l'ensemble des factures liées à cet événement.

Veillez noter qu'au 8 novembre 2019, Hydro-Québec avait estimé ce montant à 20 M\$. Cette différence de 10 M\$ s'explique par le fait que lors de cette première estimation, les journées du 6 et 7 novembre n'avaient pas été incluses. Étant donné le nombre important d'interruptions à travers l'ensemble du territoire, les travaux de rétablissement du réseau se sont échelonnés jusqu'au 7 novembre et sont donc inclus dans la présente estimation.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon